

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 34 (1946)

**Heft:** 699

**Artikel:** Emilie Gourd, citoyenne

**Autor:** Leuch, A. / Gourd, Emilie

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-265691>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

<p><b>DIRECTION ET RÉDACTION</b> M<sup>lle</sup> Emilie GOURD, 17, rue Töpffer</p> <p><b>ADMINISTRATION</b> M<sup>lle</sup> Renée BERGUER, 7, route de Chêne</p> <p>Compte de Chèques postaux I. 943</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p><b>ABONNEMENTS</b></p> <p>SUISSE 1 an Fr. 6.— 6 mois 3.50 ETRANGER 8.— Le numéro... 0.25</p> <p>Les abonnements partent de n'importe quelle date</p>	<p><b>ANNONCES</b></p> <p>11 cent, le mm.</p> <p>Largeur de la colonne: 70 mm.</p> <p>Réductions p. annonces répétées</p> <p>Emilie GOURD (en parlant de Susan B. Anthony)</p>
--	---	---	--

*Un idéal qui peut, cin-  
quante ans durant, susci-  
ter pareil enthousiasme et  
pareils sacrifices, cet  
idéal vaut que l'on vive,  
— et s'il le faut que l'on  
meure, — uniquement  
pour lui et pour lui seul.*

## A nos abonnés, lecteurs et lectrices

**Vous savez tous la perte cruelle et irréparable que nous venons de faire: Emilie Gourd, la fondatrice de notre journal, sa rédactrice en chef depuis 33 ans, nous a quittés subitement.**

**Malgré le grand vide devant lequel nous nous trouvons, nous pensons agir dans l'esprit de la chère disparue en faisant paraître le plus vite possible un numéro du „Mouvement Féministe“. Il est consacré en grande partie à sa mémoire; les autres articles ont encore été préparés, en partie même corrigés par elle-même, et ce n'est pas sans émotion que nous avons retrouvé ses papiers remis à l'imprimeur la veille de sa mort.**

**Mme Debrit-Vogel, disciple de Mlle Gourd de la première heure et collaboratrice du journal, aidée efficacement par notre administratrice Mlle Berguer, a bien voulu préparer ce numéro. Notre comité se réunira sous peu, chargé de la tâche douloureuse de chercher une nouvelle rédactrice, — là encore nous savons agir selon la volonté de celle dont le journal était l'œuvre la plus chère.**

**Le „Mouvement Féministe“ continue!**

**A cette heure où le suffrage féminin est plus que jamais à l'ordre du jour, il est impossible de nous passer de notre journal. Nous faisons donc appel à la solidarité et à la fidélité de nos abonnés, à leur indulgence aussi, jusqu'à ce que nous ayons trouvé une solution satisfaisante, et nous les prions de nous soutenir par leur collaboration.**

**Pour le Comité du „Mouvement Féministe“  
A. de Montet.**

## Notice biographique

Née en 1879 à Genève, Emilie Gourd fit dans cette ville de solides études. Son père, professeur de philosophie et successeur d'Amiel à l'Université estimait, à l'encontre de la majorité des hommes de son temps, qu'une jeune fille devait recevoir la même instruction qu'un jeune homme; il engagea sa fille à faire des études. Dans la suite elle enseigna l'histoire dans deux externats de jeunes filles.

De ses parents elle tenait un intérêt très vif pour la chose publique et une rare conscience civique. A 17 ans elle assista au Congrès suisse des intérêts féminins à Genève, et les travaux et les discussions qu'elle y entendit eurent une influence déterminante sur sa vie. De bonne heure elle s'affilia à l'Union des Femmes où elle fit pendant de longues années partie du comité directeur. A 25 ans, nous la trouvons comme secrétaire du comité de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses; elle resta à ce poste pendant la présidence de M<sup>me</sup> Chaponnière-Chaix. En collaborant ainsi à des sociétés de bien public, elle acquit peu à peu la conviction que sans le droit de vote les femmes ne pouvaient guère espérer obtenir les réformes nécessaires pour améliorer leur situation morale, économique et sociale. Auguste de Morsier, le fondateur de l'Association genevoise et de l'Association suisse pour le suffrage féminin lui fit comprendre qu'elle-même devait se donner à la cause du suffrage. Plus tard sa mère devint sa collaboratrice et sa meilleure conseillère.

En 1911 Emilie Gourd accepta la présidence de l'Association genevoise pour le Suffrage, en 1914 celle de l'Association suisse.

Ainsi elle était à même de combattre pour sa cause sur terrain cantonal et sur terrain fédéral. La fin de la première guerre mondiale ouvrit une période de grande tension où tous les espoirs semblaient permis. Dans un grand nombre de pays, les femmes se trouvaient subitement en possession de leurs droits politiques; la Société des Nations voyait le jour; la Conférence du désarmement était annoncée. Que de raisons pour intensifier la propagande suffragiste en Suisse! Emilie Gourd avait renoncé à l'enseignement, elle ne pouvait servir deux maîtres. Si le choix lui était difficile, elle ne l'a jamais regretté.

Appuyée par des femmes en vue des cantons romands, elle avait fondé en 1912 un journal bi-mensuel, le *Mouvement Féministe*. C'est là que dorénavant elle défendrait ses idées, qu'elle contribuerait à l'éducation sociale et politique des femmes. Le travail de rédaction la forçait aussi à suivre régulièrement tous les problèmes en discussion, les questions économiques concernant la formation professionnelle, la législation et les conditions du travail, le salaire égal à travail égal, les salaires de famine dans le travail à domicile; les problèmes moraux: protection de l'enfance, lutte contre la prostitution; les problèmes sociaux: lutte contre l'alcoolisme et la tuberculose.

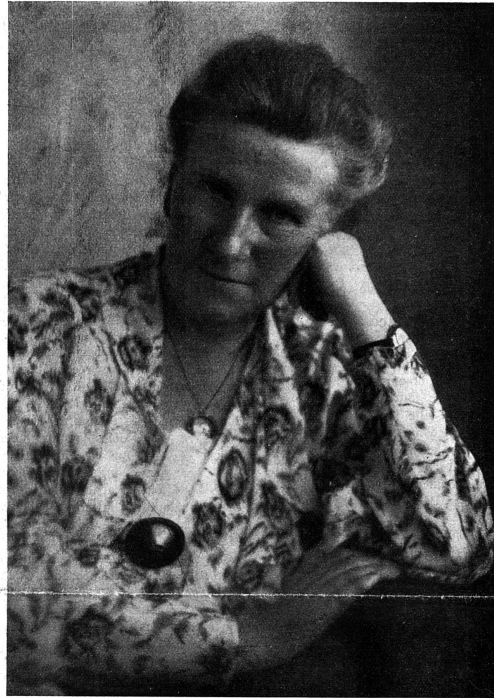
Mais elle s'intéressait aussi aux activités littéraires et artistiques des femmes et espérait que son journal rendrait service dans tous les domaines de la vie féminine. Elle lisait beaucoup et avait dans sa première jeunesse connu des ambitions de femme de lettres, elle avait écrit alors des nouvelles et des pièces de théâtre. Sa vocation de féministe l'a orientée vers le journalisme. Sentant qu'elle avait besoin pour son travail de propagande de la maîtrise totale de la langue, elle avait encore fait des études pratiques d'élocution et ainsi elle se trouvait parfaitement armée pour son travail. Comme présidente de l'Association suisse pour le suffrage, elle devait visiter les groupes suffragistes déjà formés, en fonder de nouveaux là où l'intérêt pour la cause semblait s'éveiller. Ses conférences et ses cours de discussions et de présidence sont dans la mémoire de toutes celles qui y ont pris part. Oratrice exceptionnelle, elle sut entraîner dans son sillon des femmes de tous les cantons suisses.

Dans sa lutte pour un ordre social meilleur, elle collabora au Cartel d'hygiène sociale et morale. Comme démocrate convaincue, elle prit part aux travaux de « la femme et la démocratie ». En se penchant sur le sort des gagne-petit et des chômeuses, elle fonda l'ouvrage de l'Union des femmes auquel elle est restée fidèle jusqu'à sa mort.

Depuis 1923, elle fut membre du comité de l'Alliance internationale pour l'action civique et politique des femmes, dont elle assumait le secrétariat. Elle rédigea aussi l'édition française du bulletin de l'Alliance, le « Jus Suffragii ». Les séances de ce comité international et les congrès organisés périodiquement par lui la conduisirent dans presque tous les pays d'Europe ce qui fut pour elle un enrichissement considérable. Les expériences précieuses recueillies en cours de route, les échanges d'idées avec des femmes d'autres nations, spécialement celles qui exercent leurs droits politiques, ont alimenté bien des articles du *Mouvement Féministe*.

Lorsque Genève devint le siège de la Société des Nations, elle ouvrit sa porte à toutes les déléguées étrangères. Elle-même fut un membre très actif de la Commission de protection des enfants. Tout effort fait pour créer une entente entre les nations lui tenait à cœur, elle souhaitait de toute son âme une pacification du monde sur la base de la collaboration. Hélas! la seconde guerre mondiale vint anéantir cet espoir, et Emilie Gourd assista à la catastrophe, le cœur meurtri. Elle ne se découragea pas; le *Mouvement Féministe* en fait foi. Du moment qu'elle était coupée de toutes ses relations internationales, elle s'ingénia à enrichir son journal

*suite en page 2, 1<sup>re</sup> colonne.*



Cliché *Mouvement Féministe*

**Emilie GOURD**  
1879-1946, 4 janvier

Fondatrice, directrice et rédactrice du „Mouvement Féministe“.  
Secrétaire de l'Alliance internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des Femmes.  
Présidente de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin.  
Présidente du Comité de l'Ouvroir de l'Union des Femmes.  
Présidente du Cartel romand d'Hygiène sociale et morale.

## Emilie Gourd, citoyenne

Il serait incomplet de parler des multiples activités d'Emilie Gourd sans mentionner son attitude personnelle en face de la chose publique de son pays. Démocrate dans l'âme, avec tout ce que comporte cette conviction, elle proclama toujours hautement sa foi dans cette forme politique qui seule répondait à son idéal de justice et d'équité. Aussi s'adonna-t-elle sans réserve au mouvement « La Femme et la Démocratie » fondé en 1933 en opposition aux menées frontistes chez nous, et la journée où fut élaboré à Berne le programme de cette organisation, en quelque sorte le credo démocratique de la femme suisse, compte certes parmi les plus lumineuses de sa vie politique.

Démocratie, signifiait pour elle: justice sociale et par là égalité des droits pour tous les citoyens hommes ou femmes. A défaut des droits complets Emilie Gourd respectait strictement toute sa part des devoirs du citoyen: sa loyauté exemplaire en tant que contribuable, son refus net de bénéficier de toute offre obligeante d'un fournisseur pendant la période de rationnement, son obéissance stricte à toutes les restrictions et prescriptions concernant l'usage de sa propriété en font preuve.

Démocrate intrépide, Emilie Gourd le resta aussi, lorsque l'armée d'occupation s'installa aux portes mêmes de sa paisible demeure, et à l'heure du plus grand danger, elle ne fit jamais la moindre concession dans son journal au puissant ennemi de la liberté.

Elle lutta de même de toute son énergie pour le rétablissement intégral des libertés dé-

mocratiques, si fortement réduites par les mesures exceptionnelles du Conseil fédéral, et en particulier cela va sans dire, pour la *liberté de la presse et la liberté de parole*. Une entière liberté personnelle, guidée par le sentiment profond de la responsabilité individuelle et le respect absolu de l'ordre créé par le peuple souverain, sans concession ni à droite ni à gauche, voilà le *brevet politique* de cette âme pour laquelle un ordre de la conscience signifiait tout, dans les grandes choses aussi bien que les petites.

A. LEUCH.

**UNION DES FEMMES**  
22, rue Etienne-Dumont, GENEVE

Lundi 21 janvier 1946  
à 20 h. 30

**Séance commémorative**  
en l'honneur de Mademoiselle  
**Emilie GOURD**

(Voir page 3)